REGLEMENT

Article 1.

La soirée du court a pour but de présenter et d'aider à faire connaître des œuvres de qualité et de permettre une rencontre entre des cinéastes.

Article 2.

Cette soirée est ouverte à tout genre et tout format amateur ou professionnel non exploité commercialement. Tous les films si dialogues il y a, devront être francophones ou sous-titrés en français.

Article 3

Le support du film doit être impérativement en format DVD, lisible sur tout les lecteurs DVD. Tout film dont le DVD n'est pas correctement lisible se verra exclus des présélection sans contre remboursement.

Article 4

La durée du film présenté par les réalisateurs doit être inférieure ou égale à 10 minutes, génériques compris.

Article 5

Les films reçus ne seront pas retournés à leur propriétaire et seront conservés dans les archives de APAS FILMS PRODUCTION a.s.b.l. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables en cas de perte ou de détérioration d'un document audiovisuel.

Article 6

En cas de problème majeur, indépendant de leur volonté, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition.

Article 7

Une commission, composée de membres des structures organisatrices, sélectionnera les films dont la qualité permet la projection publique. Par ailleurs, les films seront retenus suivant les critères d'originalité, de créativité et d'émotion.

Article 8

Pour la durée de la soirée, les ayants droits des films sélectionnes donnent leur accord à titre gracieux pour la projection en public de leur œuvre, ainsi que pour la reproduction et la diffusion dans les publications de la soirée, dans la presse, chaîne TV et réseau internet. Pour tout autre cas, l'autorisation des réalisateurs sera demandé.

Article 9

L'inscription à la soirée du court implique l'adhésion pleine est entière au présent règlement.

Article 10.

INSCRIPTION à joindre obligatoirement : 5€ sur le compte de APAS FILMS PRODUCTION a.s.b.l

Banque et Caisse d'épargne de l'état Luxembourg IBAN LU78 | 001918551036 | 0000 B.I.C: BCEELULL

N'oublier pas de indiquer votre nom, prénom et le nom du film sur le virement